

COMMUNE DE SAINT SATURNIN

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

ARRETE TEMPORAIRE DE CIRCULATION – N°97/2026

Le Maire de la Commune de Saint-Saturnin ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande d'arrêté de police de circulation en date du 14 octobre 2026 déposée par l'entreprise C.S.A Fibre domiciliée à Dardilly (69134) – TSA 70011;

Considérant qu'il va être procédé à la dépose de poteaux Télécom sur la RD8 – Allée des Marronniers à Saint-Saturnin (63450), par l'entreprise par C.S.A Fibre domiciliée à Dardilly (69134) – TSA 70011 ;

Considérant que pour cette intervention la circulation a besoin d'être rétréci sur une voie dans les deux sens, tout à tour ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre et de faire exécuter des mesures propres à assurer la sécurité publique ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'entreprise C.S.A Fibre est autorisée à réaliser la dépose de poteaux Télécom sur la RD8 – Allée des Marronniers à Saint-Saturnin (63450) **entre le vendredi 30 octobre 2026 et le lundi 30 novembre 2026.**

ARTICLE 2 : Par mesure de sécurité, les jours et heures effectifs du chantier, la circulation Allée des Marronniers sera alternée. L'alternat sera mise en place par l'entreprise intervenante manuellement et impactera les deux sens de circulation.

ARTICLE 3 : Le passage des riverains sera autorisé dans l'emprise du chantier, et sera facilité par l'entreprise intervenante.

ARTICLE 4 : La signalisation, à la charge de l'entreprise, sera annoncée par des panonceaux réglementaires de part et d'autre de l'Allée des Marronniers. L'information sera relayée par une information sur le site internet de la commune et par la newsletter.

ARTICLE 5 : Monsieur le Maire de la Commune de Saint-Saturnin, Monsieur le Commandant de la COB de Romagnat, Monsieur le Capitaine du Centre de Secours de Saint-Amant-Tallende, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée :

- A l'entreprise C.S.A Fibre.

Fait à Saint-Saturnin, le 16 octobre 2026
Le Maire, Sébastien YEPES


